Henri Gajon

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1699

Né à Orléans (Loiret), le 1674

Mort à Paris (S^t Honoré), le 6 juin 1757.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. IV, p. 121.

Bicais : T. II, p. 657

Bonardi, p. 639

Brunet : Tables, N 1835

Moréri : 1 supplément II, 4 article C. Pajon

Sommervogel, N 1431.

Gajon

Le Père Henri Gajon

Listes des assemblées

1708 Orléans act
1711 "
1714 "
1717 N. D. des Vertus
1720 "
1723 "
1726 La Rochelle
1729 "
1732 "
1733 "
1736 "
1739 "
1742 "
1745 "
1746 "
1749 Paris
1752 Paris
1755 "

Nécrologe Mort dans notre maison de Paris le 6 juin 1757
Fils du fameux ministre de ce nom, il fut héritier de ses talents; mais par la grâce toute puissante de JC, il les consacra à combattre l'erreur. Sa mémoire vivra longtemps à la Rochelle où il a été curé 22 ans.

M. M. 607, 4e catalogue, N 1263 =

Henri Gajon, d'Orléans, entré à Paris en 1699, prêtre le 9 avril 1707, mort en 1757.

M. M. 612, N. 88 =

Henri Gajon, d'Orléans, 25 ans, fils de M. Gajon, ministre et d'Esther Perraux ?Perreaux, ayant fait ses humanités à Pontlevoy, sa philosophie et son droit à Orléans, avocat, entré le 4 Mars, vêtu le 4 avril 1699, paye 250tt à l'institution, 200tt pendant les études de théologie et l'entretient pour toujours. Mort en 1757.

MM 618 p 11 N 87 =

Le Confrère Henri Pajon, laïc.

Né à Orléans, 25 ans

fils de feu Pajon, ministre protestant et Esther Derraux

humanités, philosophie, droit à Orléans. Il est avocat.

entré à Paris le 9 mars, vêtu 11 avril 1699

250# institution, 200# aux études, entretien pour toujours

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France [Mss. d'Aix, t. II. p. 657. Copie de la Bibl. Nle t. III. p. 282.

Henri Pajon, fils d'un célèbre ministre d'Orléans, qui a beaucoup écrit en faveur de la religion prétendue réformée, fut héritier des talents de son père ; mais éclairé de bonne heure par la grâce toute puissante de J.C, il les consacra à combattre l'erreur. La Congrégation de l'Oratoire le reçut vers l'an 1700 et il s'y est distingué par ses vertus et la manière honorable avec laquelle il a rempli les différents emplois qui lui ont été confiés. Ayant été nommé à la cure de N.D. de la Rochelle, unie à la Congrégation, il s'est acquitté, pendant 22 ans, des fonctions du saint ministère en pasteur plein de zèle et de sagesse et s'y est acquis une réputation qui durera longtemps. Le P. Pajon s'est retiré ensuite dans la maison de l'Oratoire de Paris où il est mort le 6 juin 1757 dans un âge avancé. Sa charité pour les pauvres l'avait porté à se dépouiller de tous les biens qui lui étaient revenus de sa famille et à engager même en leur faveur une pension que le roi lui avait accordée, de manière qu'il manquait des choses nécessaires, faute d'avoir de quoi se les procurer ; ce qui étant venu à la connaissance du P. de la Valette, ce général le força d'accepter de l'argent pour subvenir à ses besoins.

Le P. Pajon avait beaucoup d'esprit et l'avait cultivé par de bonnes études. Il a composé plusieurs pièces de poésie française très spirituelles qui ont été imprimées sans nom d'auteur.

C'est à lui qu'on est redevable en partie de l'édition du recueil des ouvrages que M. Isaac Papin, ci-devant ministre de la religion prétendue réformée, son cousin germain, avait faits en faveur de la religion catholique. Il la donna en 1723 en 3 vol. in-12, après avoir traduit lui-même en français une pièce de ce recueil qui a été insérée dans le 3e volume sous ce titre : La cause des hérétiques discutée et condamnée par la méthode de droit, ou le protestantisme réfuté et la foi catholique établie par le droit naturel, c'est-à-dire par les seules lumières du sens commun ... etc. ouvrage que M. Papin avait composé en latin en 1707.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25.681) t. IV, p. 122 =

Henri Pajon, prêtre de l'Oratoire, mort le 7 juin (Nov) 1757, âgé d'environ 84 ans. Il est éditeur du Recueil des ouvrages de M. Papin, auteur de l'avertissement – de la Vie de M. Papin – et traducteur de la cause des hérétiques discutée et condamnée par la Méthode de droit.

(France littéraire)

En septembre 1726, M. de Châteauneuf, chanoine d'Orléans, envoyé par son évêque pour disposer la mère de S. Joseph, Ursuline, à recevoir la Bulle, lui cita en particulier l'exemple du P. Pajon, prêtre de l'Or., homme d'esprit, qui venait de rétracter son appel et recevoir la constitution, après l'avoir souvent chansonnée par ses pièces poétiques. Il n'eut garde d'ajouter, dit le P. La Belle, auteur du Nécrologe de 1755, que cet oratorien l'avait fait pour avoir une pension de 20 pistoles en faveur de ses soeurs.

?

Fils de Claude Pajon, protestant, de Romorantin et de Catherine Testard. Il fut curé de N.D. de la Rochelle C'était un homme de beaucoup d'esprit, dont on a même plusieurs pièces de poésies françaises très spirituelles qui ont été imprimées sans nom d'auteur. C'est lui aussi qui est l'éditeur des ouvrages de M. Papin, son cousin, que l'on a donnés en 3 vol. in 12 en 1723 à Paris; c'est lui aussi qui a traduit en français un des écrits de ce recueil que M. Papin n'avait fait qu'en latin. M. Papin, qui était protestant, fit son abjuration à Paris dans l'église des Pères de l'Oratoire, rue S. Honoré, entre les mains de M. Bossuet le 15 janvier 1690. Papin admettait le dogme de la grâce efficace; mais il ne l'expliquait pas de la même manière que les prétendus réformés en général et Jurieu en particulier. Le P. Pajon est auteur de l'avertissement du livre, de la vie de M. Papin et traducteur de la cause des Hérétiques disputée et condamnée par la méthode de droit. (A.)

Il était d'Orléans. En 1718 il demeurait aux Vertus. Il se disait parent de la reine d'Angleterre qui était damoiselle du Poitou, la belle d'Olbreuse. La fameuse <u>chanson sur M. Berbis, curé de St Cosme</u> est de lui aussi bien que <u>les vers sur le P. Terrasson de l'Orat. et le P. Chamillard, Jésuite</u>, qui prêchaient dans le même temps le Carême à Orléans; et la <u>requête du bourreau d'Orléans</u>, lorsque les Jésuites firent brûler quelques livres.
<u>Naumachie</u> ou Histoire d'un combat naval donné sur le Loiret, par le P. Pajon, 196 vers.

<u>Niceron</u> = T. X
On aurait pu avertir que l'éditeur des oeuvres de Papin, que l'on dit être sa veuve, est en réalité le P. Pajon de l'Oratoire, son parent. Il fallait avertir des ouvrages nouveaux que contient cette nouvelle édition et dire que le P. Pajon est auteur de celui qui est intitulé: la cause des hérétiques discutée ..... et qui paraît dans le 3e volume en français et en latin.

Ce que j'ai dit que Claude Pajon avait été ministre d'Orléans a été censuré par M. l'abbé Le Clerc qui dit

l'avoir toujours cru ainsi ; mais que le P. Pajon, son fils, l'avait assuré qu'il ne l'avait jamais été mais seulement ce que les Calvinistes appellent : « Proposant. »

Il a édité le

Traité contre le tolérantisme d'Isaac Papin et d'autres ouvrages du même, Paris, 1723, 3 vol in 12

sous le titre : Recueil des ouvrages de M Papin en faveur de la religion.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1824, t. VI p 558 =

Henri Pajon, prêtre de l'Oratoire, mort le 7 juin 1757 à environ 84 ans

Il est l'éditeur du Recueil des ouvrages de M. Papin en faveur de la religion 1723, 2 vol in 12 qu'il a fait précéder d'un avertissement et d'une Vie de Papin et le traducteur de la cause des hérétiques, discutée et condamnée par la méthode de droit.

F. J. MALLEIN
40 rue du Bac
Paris 7

Paris le 17 novembre 1961

Mon Révérend Père,

Les recherches généalogiques, qui occupent tous mes moments de loisir, m'ont amené à étudier la famille PAJON. Aussi je cherche des renseignements concernant mon arrière grand-oncle Henri PAJON qui appartint à la congrégation de l'oratoire et fut curé de Notre Dame de La Rochelle dans le cours du 18e siècle. Pour le moment, je ne sais, de lui, que les noms de ses parents (Claude PAJON ministre du Saint Evangile a Marchenoir puis à Orleans apres avoir été professeur a l'Academie protestante de Saumur et Esther PERREAUX) Mais je n'ai ni les dates ni les lieux de sa naissance et de sa mort, j'ignore où et quand il a abjuré. Je sais qu'il a édité les oeuvres de son cousin Isaac Papin, le ministre persécuté par Jurieu (comme l'avait été Claude

PAJON) et converti par Bossuet, — mais j'ignore si Henri PAJON a lui même écrit.

Je vous serais très obligé, mon Révérend Père, s'il vous était possible, sinon de me renseigner complètement, du moins de m'indiquer dans quel fonds d'archives je trouverai les détails et les précisions que je recherche.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie de bien vouloir agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes respectueux sentiments.

[signature]

F. J. MALLEIN
40 rue du Bac
Paris 7

Paris le 21 novembre 1961

Mon Révérend Père,

Je vous remercie très vivement des renseignements si précis et si complets que vous avez bien voulu m'envoyer si rapidement et je tiens à vous dire aussitôt combien je vous en suis obligé.

Je me permets de vous demander une petite précision concernant les dates de la présence d'Henri Pajon à La Rochelle et à Paris à la fin de sa vie. Faut il lire La Rochelle 1726-1746 ou 1726-1756? Comme pour Paris vous avez écrit 1766-1757, ce qui est un lapsus calami évident, je ne sais quelle date lire. Il me semble lire 1746 mais dans ce cas le père Pajon n'a pu rester 22 ans curé de La Rochelle mais seulement 20 ans.

Je souhaiterais également savoir si ses vers ont été imprimés et en tous cas où je puis m'en procurer le texte.

Il semble avoir transmis à son neveu (et probablement filleul) Henri Pajon, avocat au parlement, mort en 1776, son talent poétique mais la muse de celui ci était d'une toute autre inspiration puisque la réédition de 1798 de ses "Contes nouveaux et nouvelles nouvelles" (attribués faussement par l'éditeur à Mirabeau-Tonneau) est à l'enfer de la Bibliothèque nationale! Il est vrai que les précédentes éditions n'ont pas mérité un tel traitement et que les textes que j'ai lus sont bien anodins à côté de ce que l'on imprime aujourd'hui!

J'ai omis de vous demander s'il existait ou s'il avait existé à votre connaissance, un portrait peint, gravé ou dessiné, ou un buste d'Henri Pajon.

Je vais faire des recherches aux archives nationales et départementales ainsi qu'à la bibliothèque nationale et je ne manquerai pas de vous signaler ce que j'aurai trouvé.

Pour le moment je ne puis vous signaler qu'une indication prise dans l'inventaire sommaire des archives du Loir et Cher. E 406. Nous connaissons les noms des archers de la maréchaussée (nous dirions aujourd'hui des gendarmes) qui en 1687, moins de deux ans après la mort de leur père, enlevèrent Claude et Henri Pajon à leur mère et les conduisirent, l'aîné à l'oratoire de Vendôme, le cadet à Pontlevoy. C'est le 23 juin 1687, que le frère Robert, prieur de Pontlevoy, donne décharge à l'archer Charrieau du petit Henri Pajon, conduit dans ce monastère pour y être élevé. Nous imaginons assez les réactions d'un garçon de 13 à 14 ans amené au collège par un gendarme !

Il est vrai que son père avait subi de telles persécutions de la part de ses coreligionnaires, et surtout de Jurieu, pour que le séjour du jeune Pajon ait pu être pour lui une période de paix et de tranquillité : Il n'eut sans doute pas, en effet, à abjurer et en ce temps d'orthoxie protestante, la validité du baptême n'était pas mise en question.

En vous exprimant à nouveau mes remerciements, je vous prie de bien vouloir agréer, Mon Révérend Père, l'expression de mes respectueux sentiments.

P. Marcin